

Attestation de fin de formation

Rappel

L'attestation de fin de formation nominative est une pièce justificative à établir obligatoirement pour toute formation. À la fin de la formation, cette attestation doit être :

- adressée obligatoirement au Fafiec pour tout règlement de l'accord financier ;
- présentée sur papier à en-tête de l'organisme de formation (prestation assurée par un organisme de formation) ou de l'entreprise (formation interne) ;
- signée par le prestataire.

Fafiec
25 quai Panhard et Levassor
75 013 PARIS

OBJET : ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Je, soussigné(e) (prénom-nom)
agissant en tant que (fonction)
au sein de l'organisme (nom de l'organisme de formation)

Certifie que :

Nom et prénom du stagiaire :
de l'entreprise :
a participé au stage : (intitulé)

Dates et durée de la formation :

→ date de début :
→ date de fin :
→ durée en heures :

Objectif de la formation :

(À l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de lister
les compétences attendues). L'acquisition de ces compétences a été évaluée par (le cas
échéant)

Pour l'organisme de formation
(tampon et signature)

Fait à
le